

- 1. Au moment de la signature de votre contrat de réservation, vous devez être en mesure de procéder au dépôt de garantie.
- 2. Le bien doit être occupé en tant que résidence principale par l'acquéreur.
- 3. Votre revenu fiscal de référence à N-2 ne peut excéder les plafonds suivants :

Situation	Zone B1*	Zone B2**	Zone C***
Personne seule	39 348€	35 413€	35 413€
2 occupants (hors jeunes ménage ****)	52 547€	47 290€	47 290€
3 occupants ou 1 occupant + 1 personne à charge ou jeune ménage ****	63 189€	56 871€	56 871€
4 occupants ou 1 occupant + 2 personnes à charge	76 284€	68 857€	68 857€
5 occupants ou 1 occupant + 3 personnes à charge	89 739€	80 766€	80 766€
6 occupants ou 1 occupant + 4 personnes à charge	101 135€	91 023€	91 023€
Par personne sup.	11 283€	10 151€	10 151€

<sup>\*</sup> Zone B1 : Agglomérations d + de 250 000 habitants et agglomérations au marché tendu

# Un projet d'achat ? PARLONS-EN!



Service commercial neuf
03 21 08 08 56
espace.vente@maisonsetcites.fr



## **Tout savoir sur la VEFA**

- > Avantages de la Vente en l'État Futur d'Achèvement
- > Étapes d'achat de votre logement
- > Conditions de ressources



**GUIDE 2024** 

<sup>\*\*</sup> Zone B2 : Agglo. de + de 50 000 habitants, communes proches des secteurs tendus

<sup>\*\*\*</sup> Zone C: Reste du territoire

<sup>\*\*\*\*</sup> Jeune ménage : couple dont la somme des âges est inférieure à 55 ans.

## **QU'EST-CE QUE LA VEFA**

La vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) est un contrat par lequel vous acquérez un bien immobilier à construire ou en cours de construction. Vous devenez propriétaire du sol à la signature du contrat de vente, propriétaire du bien au fur et à mesure de sa construction. La livraison du logement intervient dès que les travaux de construction sont achevés.

Ce bien immobilier peut être une maison individuelle ou un appartement.

# LES AVANTAGES DE LA **VEFA**

- > Exonération de taxe foncière sur 2 ans possible selon la commune
- > TVA réduite à 5,5% (sous conditions de zone QPV et/ou ANRU)
- > Frais de notaires réduits
- > Energie maîtrisée
- > Garantie de parfait achèvement
- > Garanties biennales et décennales
- > Garantie de rachat et de relogement

#### L'ACHAT EN VEFA CHEZ MAISONS&CITES:

Vous achetez un bien immobilier en VEFA au domaine d'Hygéia à LENS.

#### 1. A la réservation :

Dépot de garantie de 500€

### 2. A la signature de l'acte de vente :

Vous payez 5% du prix d'achat de votre bien

#### 3. A la livraison:

Vous payez les 95% dûs restants.





Vous sollicitez les banques afin d'obtenir un prêt.



# SIGNATURE NOTAIRE

Vous signez l'acte authentique de vente et devenez propriétaire au fur et à mesure de la construction. Vous versez la première fraction du prix.

CONSTRUCTION EN COURS



# 5.

#### **REMISE DES CLES**

Vous recevez vos clés et pouvez désormais emménager après paiement du solde du prix de vente!